

Berne, le 1<sup>er</sup> juillet 2021

# Évaluation formative de la mise en œuvre de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP)

**Rapport d'état sur la situation de l'association « Communauté de Référence DEP Neuchâtel » au début de l'exploitation opérationnelle**

**Office fédéral de la santé publique**

Ricarda Ettlín, MSc in Psychology

Dr. Francesca Rickli

## 1 Introduction

Les rapports d'état des communautés et des communautés de référence font partie de l'évaluation formative de la mise en œuvre de la loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP) réalisée sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique. Ils décrivent l'entrée des communautés et des communautés de référence dans leurs activités opérationnelles sur la base de diverses caractéristiques, qui peuvent (indirectement) favoriser l'utilisation et la diffusion du dossier électronique du patient.

Les informations sont basées sur une enquête en ligne réalisée auprès des communautés et communautés de référence quelques semaines après la réussite de leur certification. En outre, un entretien de validation par téléphone a été mené sur la base des résultats de l'enquête en ligne, au cours duquel certaines données ont été clarifiées et/ou approfondies.

Données générales			
Nom de la communauté/communauté de référence	Communauté de référence DEP Neuchâtel (CR DEP NE)	Date de la collecte des données	08.06.2021
Date de l'entretien de validation	22.06.2021	Date du rapport d'état	1.7.2021

## 2 Phase de lancement

Les communautés et communautés de référence peuvent réduire leurs risques opérationnels en introduisant le DEP avec une phase pilote d'exploitation facultative en testant et en optimisant dans un premier temps les processus opérationnels dans un cercle limité d'institutions de soins et de patients. eHealth Suisse a élaboré à ce sujet un document d'aide à la mise en œuvre<sup>1</sup>. On verra ci-après si et dans quelle mesure la Communauté de référence DEP Neuchâtel (CR DEP NE) passe par une telle phase pilote d'exploitation.

«Phase de lancement»
<p>La communauté de référence se trouve dans la phase de lancement. La CR DEP NE n'est pas passée par la phase de lancement « Family and friends ». Elle se trouve actuellement dans la phase d'exploitation avec assistance « Hypercare ».</p> <p>La CR DEP NE a prévu une phase appelée « projet de soins coordonnés » avant que les phases pilotes étaient définies par eHealth Suisse. Ce projet de soins coordonnés prévoit une procédure similaire à celle de la phase « Hypercare ». Ainsi, le DEP sera mis en œuvre avec un nombre restreint d'institutions, de professionnel-le-s de soins et de patient-e-s afin de le tester sous des conditions réelles. Ainsi, la CR DEP NE pourra ajuster ses processus en fonction des résultats de ce projet de soins coordonnés.</p> <p>Actuellement, le projet de soins coordonnés est en cours de préparation. Le recrutement de professionnel-le-s de la santé (cabinets médicaux) et de patient-e-s a commencé. Il existe quatre points de délivrance de l'eID dans de grandes communes Neuchâteloises. Le projet sera lancé à la fin de l'été.</p>

<sup>1</sup> Cf. [https://www.e-health-suisse.ch/fileadmin/user\\_upload/Dokumente/F/Aide-a-la-mise-en-oeuvre-Phase-pilote-dexploitation-f.pdf](https://www.e-health-suisse.ch/fileadmin/user_upload/Dokumente/F/Aide-a-la-mise-en-oeuvre-Phase-pilote-dexploitation-f.pdf)

### 3 Institutions de soins / professionnels de la santé affiliés et population

Le tableau suivant indique, d'une part, le nombre absolu d'institutions de soins et de professionnels de la santé affiliés à la communauté ou à la communauté de référence et, d'autre part, la couverture de la communauté ou de la communauté de référence par rapport à son rayon d'activité, par catégorie. Le rayon d'activité a été défini sur la base des informations fournies par eHealth Suisse<sup>2</sup>.

Il convient de noter que seuls les établissements « stationnaires » doivent être affiliés (les hôpitaux d'ici 2020, y compris les cliniques de réadaptation et les cliniques psychiatriques ; les maisons de naissance et les EMS d'ici 2022).

Institutions de soins / professionnels de la santé affiliés et ouverture de DEP		
	Nombre	Couverture par rapport au rayon d'activité <sup>3</sup>
Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation et cliniques psychiatriques	3	75%
Maisons de naissance / EMS	4	7%
Cabinets médicaux	4	1%
Pharmacies (sauf les pharmacies des hôpitaux)	4	7%
Services d'aide et de soins à domicile	1	5%
Cabinets de physiothérapie	-	- <sup>4</sup>
Autres institutions de soins et professionnels de la santé travaillant en ambulatoire	-	-
Ouvertures de DEP par la population	0	0%

L'affiliation des hôpitaux a été complétée. Trois des cinq hôpitaux sur sol neuchâtelois sont affiliés, les deux autres hôpitaux ont choisi une autre communauté de référence.  
L'affiliation des cabinets médicaux et des pharmacies continue, la CR DEP NE reçoit des demandes d'affiliation chaque jour.

<sup>2</sup> cf. <https://www.e-health-suisse.ch/fr/mise-en-oeuvre-communautes/communautes-dep/communautes-en-un-coup-doeil.html>

<sup>3</sup> Les différentes bases de données utilisées pour le calcul du taux de couverture se trouvent dans l'annexe du rapport d'état.

<sup>4</sup> Il n'existe pas de données nationales sur les physiothérapeutes travaillant en Suisse.

## 4 Formes d'intégration du DEP

L'intégration du DEP dans les systèmes informatiques des institutions de soins et des professionnels de la santé peut prendre différentes formes. Par exemple, l'intégration complète, c'est-à-dire que le DEP peut être traité directement dans le système d'information de la clinique ou du cabinet médical, ou la connexion via un portail, les professionnels de la santé pouvant accéder au DEP via un accès spécial au portail.

Vous trouverez ci-dessous les formes d'intégration dont disposent les institutions de soins et les professionnels de la santé affiliés à la CR DEP NE.

Formes d'intégration du DEP				
De quelle forme d'intégration du DEP disposent les institutions de soins et les professionnels de la santé affiliés ?	Intégration complète (lecture & écriture)	Intégration partielle (écriture seule)	Intégration partielle (lecture seule)	Raccordement par le biais d'un portail
Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation et de psychiatrie	33%	0%	0%	66%
EMS / maisons de naissance	0%	0%	0%	100%
Institutions et professionnels de soins ambulatoires	0%	0%	0%	100%

## 5 Moyens d'identification

Pour pouvoir consulter ou modifier un DEP, les professionnels de la santé et la population doivent pouvoir s'identifier sans ambiguïté. Différents éditeurs de moyens d'identification sont disponibles. La liste suivante indique quels éditeurs sont actuellement reconnus par la CR DEP NE.

Éditeurs de moyens d'identification reconnus			
Pour les professionnels de la santé	- HIN - ELCA	Pour la population	- Swiss-Sign

## 6 Services d'ouverture de DEP à disposition de la population

Le tableau qui suit présente les lieux où la population peut ouvrir un DEP de manière autonome dans le cadre de la CR DEP NE.

Genre et nombre de services d'ouverture à disposition de la population			
	Nombre		Nombre
Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation ou psychiatrie	-	Banque	-
Institutions ou professionnels de soins ambulatoires	4	Service d'ouverture	1
En ligne	-	Autre :	-
Poste	-		

Pour l'instant, 4 cabinets médicaux, recrutés dans le cadre du projet « soins coordonnés » permettent d'ouvrir un DEP. Pour la phase du projet des soins coordonnés, la CR DEP NE vise à recruter au total 40 cabinets médicaux, et il y aura donc 40 endroits où un DEP pourra être ouvert.

A la suite du projet des soins coordonnés, il est prévu de mettre en place des points d'enregistrement avec du personnel formé dans différents endroits (hôpitaux, cabinets de groupe, pharmacies). L'objectif est d'être le plus proche possible de la population.

Pour l'instant, aucun DEP n'a été ouvert. Techniquement, cela sera possible à la fin de l'été juste avant le lancement du projet de soins coordonnés.

## 7 Fonctionnalités du DEP à disposition de la population

Ce chapitre énumère les différentes prestations fournies à la population par la CR DEP NE.

Fonctionnalités du DEP à disposition de la population			
Dans quelles langues les documents suivants sont-ils disponibles ?	Matériel d'information sur le DEP	Déclaration de consentement au DEP	Interface utilisateur du DEP
Allemand			X
Français	X	X	X
Italien			X
Romanche			X
Anglais			X
Autres			
Des modèles sont-ils proposés pour les documents suivants ?			
Directives anticipées du patient	Non	Carte de donneur d'organes	Non

Fonctionnalités du DEP à disposition de la population			
Certificat de vaccination	Non	Coordonnées de contact en cas d'urgence	Non
Autre ::	-		
L'ouverture d'un DEP est-elle gratuite ?			Oui
Le DEP peut-il être utilisé depuis une application mobile ?			Non
D'autres prestations sont-elles proposées à la population en plus du DEP ?			Non
Des formations à l'utilisation du DEP sont-elles proposées à la population ?			Oui
<p>La formation des professionnel-le-s participant au projet des soins coordonnés a eu lieu. La formation des patient-e-s participant au projet des soins coordonnés est prévue à la fin de l'été afin qu'elle soit le plus près possible du lancement du projet. La formation aura lieu soit en présentiel, soit en ligne (ou un mix des deux moyens) selon les mesures sanitaires en vigueur et le nombre de patient-e-s à former. Des vidéos explicatives (tutoriels) seront également mises à disposition sur internet.</p> <p>Les modes de formation utilisés pour le projet de soins coordonnés permettront de tirer les enseignements et définir le dispositif à terme, à savoir sessions de formation et/ou tutoriels. Il est cependant prévisible que certaines franges de la population auront besoin d'un accompagnement particulier, des partenariats avec des associations de patients/ligues vont être envisagées.</p>			
Existe-t-il des collaborations avec des organisations de patients, des centres de consultation, des ligues de santé ?			Non

## 8 Fonctionnalités du DEP – Institutions de soins et professionnels de la santé

Ce chapitre énumère les différentes prestations fournies par la CR DEP NE aux institutions de soins et aux professionnels de la santé conformément au chapitre 3.

Fonctionnalités du DEP – Institutions de soins et professionnels de la santé	
Avez-vous repris les recommandations d'eHealth Suisse concernant les informations pertinentes pour le traitement, à saisir dans le DEP ?	Non
<p>Dans le cadre de la planification du projet des soins coordonnés, la CR DEP NE a développé une liste de documents pertinents pour le traitement. Ainsi, au moment où eHealth Suisse a émis les recommandations, la liste neuchâteloise avait déjà été déterminée. Les contenus des recommandations étant similaires à la liste neuchâteloise, aucun changement n'a été nécessaire.</p>	
Avez-vous établi d'autres recommandations concernant les informations pertinentes pour le traitement, à saisir dans le DEP ?	Oui
<p>Il s'agit de la liste des documents pertinents pour le traitement établi par la CR DEP NE avant que les recommandations de eHealth Suisse n'aient été émises.</p>	

Fonctionnalités du DEP – Institutions de soins et professionnels de la santé	
Avez-vous élaboré un règlement uniforme et contraignant concernant les informations pertinentes pour le traitement, à saisir dans le DEP ?	Non
Est-il possible de saisir des données structurées dans le DEP ?	Non
Proposez-vous, en dehors du DEP, des services supplémentaires aux institutions de soins et professionnels de la santé ?	Non
Pour ce faire, tenez-vous compte des recommandations nationales de eHealth Suisse ?	-
Il se peut que Ma santé connectée ajoute des modules pour des services supplémentaires à une date ultérieure. Pour l'instant, la CR DEP NE vise à fournir un DEP de qualité aux parties prenantes.	

## 9 Bureau

Le tableau suivant présente quelques caractéristiques du bureau de la CR DEP NE.

Bureau	
Combien d'employés travaillent au bureau de la communauté/communauté de référence (C/CR) ?	4 (3.80 EPT)
Le bureau a-t-il des filiales ?	Non
Comment la personne responsable de la protection et de la sécurité des données est-elle intégrée dans la C/CR du point de vue organisationnel ?	Le responsable sécurité (RSSI) est employé par la CR.
-	

## 10 Financement des activités

Vous trouverez ci-dessous le nombre d'années pendant lesquelles le fonctionnement de la communauté de référence devrait être assuré, à partir du démarrage de ses activités, ainsi que les obstacles et les difficultés qui pourraient survenir à l'avenir en ce qui concerne son financement.

Financement de l'exploitation (hors développements ultérieurs)	
Pendant combien d'années le financement de l'exploitation (hors développements ultérieurs) est-il assuré ?	Le financement de l'exploitation est assuré pour six années.
Quels sont les obstacles et les difficultés qui pourraient survenir dans le financement de l'exploitation ?	Les coûts de certification notamment.

### Financement de l'exploitation (hors développements ultérieurs)

Selon le plan de financement de la CR DEP NE, les frais sont entièrement assumés par le Canton de Neuchâtel jusqu'à fin 2021. Dès 2022, un financement mixte est prévu. Une partie des frais d'exploitation sera assumée par le Canton de Neuchâtel, et une partie par les institutions de soins et professionnel-le-s affilié-e-s.

Quant aux frais de certification qui pourraient poser des difficultés pour le financement de l'exploitation de la CR, les éléments suivants sont à considérer : le processus de certification ne s'arrête pas avec cette première certification puisque les CR doivent se faire certifier tous les trois ans. De plus, il existe des audits de surveillance tous les ans et la certification des points de délivrance des eID peut s'avérer onéreuse puisque chaque point doit être certifié.

## 11 Certification

Pour qu'une communauté ou une communauté de référence puisse commencer ses activités, elle doit être certifiée par un organisme de certification agréé. Vous trouverez ci-dessous l'évaluation (qualitative et quantitative) de la CR DEP NE relative à la charge qu'a représentée la certification pour elle, ainsi que des propositions d'optimisation du processus pour les futures certifications.

Comment évaluez-vous la procédure de certification par rapport à l'investissement global (financier, temps, etc.) qu'elle vous a demandé ? <sup>5</sup>	Nécessite beaucoup d'effort	
En prenant en compte les coûts complets, quelles sont les dépenses totales (coûts de personnel et de matériel) qui ont été directement engagées par la C/CR en lien avec la procédure de certification ?	Frais de personnel :	240'000 CHF
	Frais de matériel :	280'000 CHF
Les frais de matériel concernent les honoraires de KPMG.		
À votre avis, y a-t-il des points qui pourraient être améliorés dans les futures procédures de certification ?		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La certification en lien avec les eID pourrait être simplifiée. A ce jour chaque point d'enregistrement doit être audité ce qui est très lourd et très coûteux, une règle par échantillonnage devrait être élaborée comme c'est le cas pour la certification des communautés.</li> </ul>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La certification s'est bien passée pour la CR DEP NE, qui a pu bénéficier des expériences faites lors de certifications précédentes d'autres CR. Une question ouverte est la certification des cabinets médicaux. Pour l'instant, la CR DEP NE ne sait pas encore comment les médecins, qui trouve déjà le processus d'affiliation lourd, accueilleront ces audits.</li> </ul>		

<sup>5</sup> Échelle de réponse : Elle nécessite beaucoup d'effort / Elle nécessite un certain effort / Elle nécessite peu d'effort / Elle ne nécessite pas d'effort particulier.



Annexe	
Les bases de données suivantes ont été utilisées pour le calcul du taux de couverture :	
Hôpitaux y c. cliniques de réadaptation et de psychiatrie	Chiffres-clés des hôpitaux suisses 2018, Office fédéral de la santé publique
EMS / maisons de naissance	Chiffres-clés des EMS suisses 2018, Office fédéral de la santé publique
Cabinets médicaux	Données structurelles des cabinets médicaux et des centres ambulatoires 2018, Office fédéral de la statistique
Pharmacies (sauf pharmacies d'hôpital)	Nombre et densité de pharmacies par canton 2019, Office fédéral de la statistique
Services d'aide et de soins à domicile	Statistique de l'aide et des soins à domicile 2019, Office fédéral de la statistique
Population	STATPOP 2019, Office fédéral de la statistique